

**COMMUNIQUE**

**OBJET** : Offre d'emploi.

LE MAIRE DE LA VILLE DE CAYENNE recrute par voie contractuelle des agents en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) pour sa Direction de la Sécurité et de la Prévention - Service Police Municipale afin d'exercer les fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique et d'Opérateur Vidéo Surveillance.

Les lettres de motivation accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à **Madame le Maire de la Ville de Cayenne** et sont à envoyer au plus tard avant le **31 août 2020** :

Mairie de Cayenne  
1 rue de Rémire  
BP 6023  
97306 - CAYENNE CEDEX

Ou peuvent être envoyées par  
mél. à l'adresse suivante : [drh.gestionstatutaire@ville-cayenne.fr](mailto:drh.gestionstatutaire@ville-cayenne.fr)



**AMPLIATION POUR DIFFUSION**

POLE EMPLOI

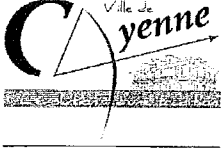
Guyane 1ère

Le site internet : [www.blada.com](http://www.blada.com)

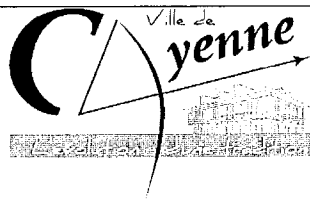
PREFECTURE

CDG – CNFPT

FRANCE-GUYANE

 <p><b>MAIRIE DE CAYENNE</b></p>	<p><b>Supérieur hiérarchique:</b>  <b>Responsable CSU</b>  <b>Chef de service Police Municipale</b>  Directeur de la Sécurité et Prévention  Le Directeur Général des Services  Madame le Maire</p> <p><b>Relations fonctionnelles :</b>  Relations fréquentes avec le responsable de la PM;  Relations fréquentes avec les agents et responsables de service de la Collectivité ;  Relations ponctuelles avec les administrés.</p>
<p><b>Référence : DGS-DGASP-DSP-PM</b></p>	
<p><b>Fonction : Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)</b></p>	<p><u>Date de mise à jour :</u> 09/10/2014</p>
<p><b>OBJET DE LA FONCTION</b></p>	
<p style="text-align: center;">Seconder les APM dans les missions de surveillances de la voie publique</p>	
<p><b>MISSIONS ET ACTIVITES</b></p>	
<p><b>Mission :</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Surveillance des voies publiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constater et verbaliser les cas d'arrêts ou de stationnements interdits des véhicules</li> <li>- Constater et verbaliser les cas d'arrêts ou de stationnements gênants ou abusifs</li> <li>- Constater les contraventions relatives au défaut d'apposition du certificat d'assurance sur le véhicule.</li> <li>- Ils peuvent également constater les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics.</li> <li>- Ils peuvent être désignés par le maire pour rechercher et constater les infractions aux règles relative à la lutte contre les bruits de voisinage.</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Prévention aux abords des lieux et bâtiments publics</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils participent à des missions de prévention aux abords des bâtiments scolaires, sécurisent le passage des piétons sur la voie publique.</li> <li>- Ils renseignent les usagers de la voie publique.</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>Mission : Réalisation et mise en forme de travaux de bureautique</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de main courant et rapport</li> </ul>	
<p><b>CONDITIONS GENERALES</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir 18 ans ou plus</li> <li>- Etre de nationalité française</li> <li>- Etre apte physiquement</li> <li>- Jouir de ses droits civiques</li> <li>- Ne pas avoir fait l'objet de condamnation inscrite au bulletin n°2 de leur casier judiciaire</li> <li>- Niveau d'étude CAP/BEP</li> </ul>	

<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	
<b>Affectation</b>	Direction de la Sécurité et de la Prévention- Service Police Municipale
<b>Temps de travail</b>	35 heures
<b>COMPETENCES GENERALES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise informatique (Internet explorer, Word, Excel, Outlook).</li> <li>- Bon niveau rédactionnel</li> <li>- Respect de la hiérarchie</li> <li>- Aisance relationnelle</li> <li>- Esprit d'initiative</li> <li>- Mobilité, flexibilité</li> <li>- Travail sur le terrain</li> </ul>	
<b>CADRE STATUTAIRE</b>	
<b>Catégorie</b>	<b>C</b>
<b>Filière</b>	<b>Police</b>
<b>Cadre d'emplois</b>	<b>Agent Administratif</b>



**MAIRIE DE CAYENNE**

**Supérieur hiérarchique:**  
Le Directeur de la Sécurité et de la Prévention

**Relations fonctionnelles :**  
Relations directes avec le Chef de poste et le Chef de la Police municipale

**Référence : DSP / PM / CSU**

**Fonction : Opérateur de vidéo protection**

Date de mise à jour :  
15 mai 2014

### OBJET DE LA FONCTION

- Assure la sécurisation préventive et curative des lieux, des espaces, et des bâtiments publics dotés d'équipements de vidéo protection ;
- Visionne et exploite les écrans du centre de supervision urbain (CSU) en vue d'informer les partenaires chargés d'intervenir sur les sites.

### MISSIONS ET ACTIVITES

#### **Mission : Supervision des écrans du CSU**

- Visionnage attentif et continu des écrans du CSU chargés de relayer les images filmées par les caméras de vidéo protection ;
- Balayage pertinent des écrans : sites particulièrement exposés (manifestations ponctuelles), passages systématiques sur tous les écrans à intervalles réguliers ;
- Interprétation rapide et pertinente des images : anticipation sur des situations potentiellement conflictuelles, réactivité face à des actes de délinquance ;
- Prise en main des caméras pour suivi de situations sensibles ;
- Utilisation du logiciel d'exploitation des images ;
- Rédaction de documents de synthèse (rapports, mains courantes).

#### **Mission : Mise en alerte de la police municipale**

- Pour toute situation jugée sensible (agressions, bagarres, accidents, incendies, défaillances d'équipements publics, dépôts sauvages ...) ou par anticipation de situations potentiellement conflictuelles (comportements suspects, rassemblements intempestifs...) : contacter directement le Chef de poste pour intervention (et appel ultérieur des secours, de la police nationale, des services techniques, d'une société de gardiennage...) selon son appréciation.

### CONDITIONS D'EXERCICE

**Affectation** Centre de Supervision Urbain, Direction Sécurité Prévention

**Temps de travail** 35 heures

**Contraintes particulières**

- Travail en milieu confiné
- Risque de fatigue visuelle
- Travail de nuit et le weekend (samedi, dimanche)

<b>COMPETENCES GENERALES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect absolu des consignes et des règlements</li> <li>- Confidentialité</li> <li>- Rigueur</li> <li>- Concentration, sens de l'observation</li> <li>- Discernement</li> <li>- Réactivité</li> <li>- Ponctualité</li> </ul>	
<b>DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS</b>	
<b>Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires</b>	
<b>Expérience professionnelle</b>	
<b>CADRE STATUTAIRE</b>	
<b>Catégorie</b>	C
<b>Filière</b>	Administrative, technique
<b>Cadre d'emplois</b>	Adjoint administratifs territoriaux, Adjoint techniques territoriaux
<b>Adjoint Délégué</b>	Adjoint au Maire délégué à la sécurité